Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEILLER EDUCATIF
ADJOINT AU DIRECTEUR DE CENTRE SNU

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale et territoriale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le service national universel se décline en quatre phases :

- Une phase d'information et de préparation à l'attention des jeunes et de leurs familles.
- Un séjour de cohésion de 12 jours destiné à transmettre un socle républicain et fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, qui suit la classe de 3ème, est aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences).
- Une mission d'intérêt général inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours **d'une durée de 12 jours ou de 84 heures perlées cohérente avec le projet professionnel.** Les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel.
- Un engagement volontaire d'au moins 3 mois, fondé sur les dispositifs de volontariat existants.

DESCRIPTION DU POSTE :

L'adjoint, conseiller éducatif, seconde le directeur de centre dans sa mission éducative et pédagogique et plus spécifiquement dans la préparation et la mise en œuvre des activités qui relèvent du bloc des bilans personnels et des modules collectifs de formation. Son action se déploie dans trois domaines principaux :

1. **La préparation du séjour de cohésion**

   - Pour chacun des bilans et chacun des modules collectifs de formation, le conseiller éducatif identifie et mobilise les intervenants, décline localement le cahier des charges des modules, rappelle les objectifs pédagogiques et les volumes horaires et fait mettre en œuvre, en matière d'activités, le projet départemental approuvé par la MPSNU.
   - Il organise, en amont du séjour, le stage de formation des tuteurs de maisonnée et la journée d'information des intervenants. Pour ces deux activités il se fonde sur le cadre fourni par la MPSNU.

2. **La mise en œuvre de l'emploi du temps et le suivi des activités**

   - Il construit l'emploi du temps avec l'équipe projet départemental SNU et est chargé avec le chef de centre du séjour de cohésion, de sa mise en œuvre. Il le diffuse aux intervenants et s'assure de son application.
   - A l'occasion des activités et des bilans, il identifie les volontaires qui nécessiteront une prise en charge dans la durée au plan pédagogique, médical ou social et, en lien avec le directeur de centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes.

DESCRIPTION DU POSTE (suite) :

3. La mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU

- Dans la préparation des blocs de formation comme dans leur conduite il fait mettre en œuvre, par tous les intervenants, une pédagogie active et d'éducation non formelle qui proscrit systématiquement les présentations scolaires et descendantes. En amont du stage et en lien avec les ressources locales, il aura identifié avec les intervenants les activités collectives, les études de cas, les jeux de rôle, les sorties de découverte ou les visites de sites, etc. à mettre en œuvre.
- En lien avec l'adjoint conseiller encadrement, il veille à ce que la pédagogie active irrigue aussi la vie quotidienne et les temps encadrés par les tuteurs et par les cadres de compagnie.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

☐ Les autres services de la direction	✓ Les services déconcentrés	✓ D'autres ministères
☐ Les agents du ministère	☐ Les cabinets ministériels	✓ D'autres acteurs publics
✓ Les autres directions	✓ Le secteur privé	☐ Des organismes étrangers

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE :

☐ Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
☐ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
✓ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE :

CONNAISSANCES :

- Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse.
- Expérience préalable dans la direction d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
- Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation Psychologie et sociologie des adolescents
- Techniques de management
- Dispositifs d'aide aux adolescents en situation de handicap ou à besoins particuliers
- Organisation de l'Etat, des administrations dans son département et des collectivités locales

COMPETENCES :

- Sens des relations humaines.
- Sens des relations humaines
- Capacité au leadership et maîtrise de soi
- Autorité et rayonnement
- Capacité à animer des équipes
- Sens de l'initiative
- Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

RÉMUNÉRATION :

- 2 480 € nets pour la période - Contrat d'engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour).
- Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités…
- Type de contrat adaptable en fonction du statut.
- Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire